



Mémoire

**Consultation sur la tarification sociale dans
les réseaux de transport collectif du Grand Montréal
de la Commission des transports de la CMM**

Coalition montréalaise des Tables de quartier

Montréal, 12 juillet 2018

Présentation de la Coalition montréalaise des Tables de quartier

La Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) regroupe 30 tables locales de concertation en développement social situées sur le territoire de l'île de Montréal (annexe 1). À partir des préoccupations vécues dans les quartiers, la CMTQ intervient à l'échelle montréalaise sur plusieurs enjeux visant l'amélioration de la qualité de vie de la population.



Les Tables de quartier sont des instances locales de concertation intersectorielle et multiréseaux. Leur mandat est de réunir les acteurs et actrices du quartier (organisations communautaires, institutionnelles, culturelles, politiques, privées et des **citoyens et citoyennes**) sur des questions de développement social et de lutte contre la pauvreté. Ensemble, ces acteurs établissent un portrait du quartier et déterminent ensuite des priorités d'action dans l'objectif d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations locales. Les Tables de quartier placent les citoyens.ne.s au cœur de leurs démarches et

mobilisent le quartier afin d'œuvrer au développement du milieu.

Les Tables de quartier travaillent à l'amélioration de la qualité de vie de la population montréalaise dans plusieurs domaines, de l'aménagement urbain à l'habitation en passant par la sécurité alimentaire et la persévérance scolaire. **Le transport collectif et la mobilité sont des priorités d'action qui sont partagées par l'ensemble des quartiers montréalais. Et l'accès économique des personnes plus défavorisées est au cœur des discussions dans les quartiers.**

Le modèle de concertation des Tables de quartier est une spécificité montréalaise. Quatre partenaires (c.-à-d.: Centraide du Grand Montréal, la Ville de Montréal et ses arrondissements, la Direction de santé publique de Montréal et les 5 CIUSSS et la CMTQ) ont mis leurs efforts en commun afin de développer un cadre de référence original qui soutient le travail de concertation des Tables de quartier: l'initiative montréalaise de soutien au développement social local. Ce cadre reconnaît « *le rôle central des Tables de quartier dans le développement social des quartiers (...) en leur accordant un soutien financier* ». Ce modèle innovant suscite de l'intérêt ailleurs au Québec, mais aussi à l'étranger comme en fait foi l'expérimentation d'une douzaine de Tables de quartier actuellement en cours en France.

L'enjeu de l'accès au transport en commun

L'accès au transport en commun est un enjeu social majeur, puisque la mobilité participe à l'amélioration des conditions de vie d'une population. La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2018) considère la desserte de transport en commun comme un facteur ayant un impact notable sur la santé des citoyens. De même, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2012) voit le transport collectif comme une stratégie gagnante pour réduire les inégalités sociales de santé. Le Mouvement pour un transport public abordable (MTPA, 2016) soutient pour sa part que la mobilité représente une réelle question de santé publique.

Plus spécifiquement, la mobilité contribue à l'épanouissement des individus, en leur permettant d'entrer en relation avec les autres et d'avoir le sentiment de faire partie de la collectivité (MTPA, 2016). Elle permet d'avoir une vie sociale et de maintenir les relations avec les proches. La mobilité facilite l'accès aux infrastructures, aux institutions et aux services, ce qui contribue non seulement à la santé physique (p.ex. : avoir accès au système de santé), mais également à la santé psychologique (p.ex. : avoir accès à la vie culturelle) (MCTPA, 2016).

En ce qui a trait à l'aspect économique, la mobilité est cruciale. D'une part, elle facilite l'accès aux établissements scolaires et de formation ainsi qu'au marché du travail, de l'autre, elle permet la consommation de biens de première nécessité (p. ex. : accès aux épiceries; MCTPA, 2016).

Au cours des dernières années, les conditions de vie des personnes vivant en situation de pauvreté se sont détériorées au Québec (MCTPA, 2016). En plus de l'augmentation des coûts des aliments, des denrées et des loyers, les tarifs du transport en commun ont augmenté de façon colossale. Selon les analyses du Mouvement collectif pour un transport public abordable (MCTPA; 2016), les tarifs de la Société de transport de Montréal (STM) ont connu une augmentation qui surpasse celle de l'inflation, et ce, surtout pour les tarifs réduits. Conséquemment, les personnes vivant en situation de pauvreté ont de plus en plus de difficulté à se déplacer (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2012).

À titre de rappel, le taux de pauvreté est considéré comme élevé à Montréal. Statistique Canada estime que 36 % des ménages vit en situation de pauvreté et que 29 % de la population vit sous le seuil de faible revenu (avant impôt). Concrètement, cela représente 413 875 Montréalais qui vivent dans un ménage à faible revenu (après impôt; Recensement 2006).

Pour ces personnes, le fait d'être contraint à l'immobilité peut occasionner un cercle vicieux : le manque de mobilité accentue le cycle de la pauvreté, puisqu'elle prive l'individu des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société (définition de la pauvreté, Corporation de développement communautaire de Rosemont, 2018). Le phénomène d'isolement et d'exclusion sociale peut alors survenir. Conséquemment, **le droit à la mobilité contribue fortement à l'exercice de plusieurs autres droits fondamentaux** : le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit au travail ou le droit de prendre part librement à la vie culturelle et communautaire. **Et le droit à la mobilité passe nécessairement par l'accessibilité financière des transports publics.**

La tarification sociale pour les personnes à faible revenu

Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2012), l'accessibilité au système de transport en commun est un domaine dans lequel il existe encore d'importantes inégalités selon le niveau socioéconomique. La tarification sociale permettrait de lutter contre ces inégalités, de contrer la majorité des répercussions négatives qu'engendre la difficulté à se déplacer, d'atténuer les conséquences de la pauvreté et, ultimement, dans une perspective inclusive, de soutenir financièrement la mobilité quotidienne pour toutes les couches de la société, incluant les moins nantis (MCTPA; 2016).

Jusqu'à présent, les sociétés de transport au Québec se sont attaquées à la question de la tarification sociale par le biais du « statut » de la personne (p. ex. : tarifs réduits pour les personnes âgées ou pour les étudiant.e.s) plutôt que par le revenu (Rapport final – Mandat de recherche sur la tarification sociale dans le transport en commun, 2010). À l'inverse, plusieurs sociétés de transport au Canada et à l'international offrent des réductions pour les moins nantis (p. ex. : dans plusieurs villes en France, à Sydney, à Londres, à Portland, à Calgary et dans trois grandes villes de l'Ontario).

Il est donc possible pour les sociétés de transport en commun d'adopter des politiques tarifaires qui favorisent l'inclusion sociale des personnes à faible revenu et concrétisent leur droit à la ville. Nous vous invitons à vous inspirer des pratiques qui existent déjà dans d'autres municipalités pour aller dans ce sens.

Constats des Tables de quartier

Les Tables de quartier sont des témoins directs des enjeux du transport collectif et de la mobilité à Montréal. Lors des forums citoyens organisés aux 5 ans par les Tables de quartier ou lors des consultations entourant ces exercices, la question du transport collectif est omniprésente. Cet enjeu traverse l'île de Montréal et est commun aux 30 Tables de quartier. Chaque Table s'attarde ensuite à l'accessibilité au transport collectif sous toutes ses formes, que ce soit la desserte (intraquartier ou interquartier), la fréquence ou l'accessibilité économique. D'ailleurs, certaines Tables de quartier portent régulièrement leurs préoccupations comme vous l'avez constaté lors de cette consultation (Action-Gardien de Pointe St-Charles ou les CDC de Rivière-des-Prairies et de la Pointe par exemple).

En conséquence, depuis quelques années, la CMTQ est intervenue afin de soulever la question de l'accessibilité financière au transport en commun pour les personnes économiquement défavorisées. Dans ses plateformes électorales des deux dernières élections municipales (2013 et 2017), la CMTQ a partagé sa préoccupation quant à l'accessibilité du transport en commun. La Coalition s'est également prononcée sur la question en rappelant cette préoccupation dans plusieurs mémoires, notamment ceux sur le Plan de développement de Montréal et, plus récemment, sur la Politique de développement social de la Ville de Montréal.

En mai 2017, la CMTQ a signé avec pas moins de seize organismes la *Déclaration sur la révision tarifaire dans le transport en commun*. La Déclaration demandait à la nouvelle Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) de tenir une large consultation publique pour préparer l'adoption d'une grille de tarifs harmonisée pour les transports collectifs de la grande région de Montréal. Parmi les demandes, la création d'une tarification sociale permettant aux familles à faible revenu d'avoir accès aux services de transports collectifs.

Suite à cette intervention publique, nous avons été invité à rencontrer l'ARTM le 22 mars 2018 afin d'échanger sur la future consultation sur la grille tarifaire métropolitaine.

Bref, cet enjeu social est prioritaire pour la Coalition montréalaise des Tables de quartier puisque la tarification sociale permet aux plus défavorisé.e.s d'exercer leur citoyenneté et contribuer au développement de milieux de vie accessibles à tous et toutes.

Appui au Mouvement pour un transport public abordable

En mars 2018, la CMTQ est devenue membre du MTPA. Il s'agit d'une évolution logique allant dans le sens des préoccupations que nous avons portées sur la place publique ces dernières années.

Depuis 2012, le MPTA milite pour une tarification sociale du transport en commun et pour le respect du droit à la mobilité. **La CMTQ appuie les revendications du MTPA sur la question de l'accessibilité financière du transport en commun et les représentations qui ont été effectuées dans le cadre de la présente consultation.** Tout comme la MTPA, la CMTQ croit qu'il est essentiel de développer une vision d'avenir et de faire des choix politiques affirmés en faveur de la tarification sociale.

Les changements qui s'opèrent au niveau des lois régissant le transport collectif (c.-à-d. : O-7.3- Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal; avril 2018) offrent une occasion unique de repenser la tarification du transport en commun et d'inclure une tarification sociale dans la grille tarifaire métropolitaine harmonisée. La CMTQ espère que l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) va considérer cette mesure pour améliorer la condition de l'ensemble de la population métropolitaine et qu'elle interviendra en ce sens durant les prochains mois lors de la consultation prévue.

En résumé...

1. Le transport collectif et la mobilité sont des priorités d'action qui sont partagées par l'ensemble des quartiers montréalais. Et l'accès économique des personnes plus défavorisées est au cœur des discussions dans les quartiers.
2. Le droit à la mobilité contribue fortement à l'exercice de plusieurs autres droits fondamentaux : le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit au travail ou le droit de prendre part librement à la vie culturelle et communautaire. Et le droit à la mobilité passe nécessairement par l'accessibilité financière des transports publics.
3. Il est donc possible pour les sociétés de transport en commun d'adopter des politiques tarifaires qui favorisent l'inclusion sociale des personnes à faible revenu et concrétisent leur droit à la ville. Nous vous invitons à vous inspirer des pratiques qui existent déjà dans d'autres municipalités pour aller dans ce sens.
4. Cet enjeu social est prioritaire pour la Coalition montréalaise des Tables de quartier puisque la tarification sociale permet aux plus défavorisé.e.s d'exercer leur citoyenneté et contribuer au développement de milieux de vie accessibles à tous et toutes.
5. La CMTQ appuie les revendications du MTPA sur la question de l'accessibilité financière du transport en commun et les représentations qui ont été effectuées dans le cadre de la présente consultation.

Annexe 1 : Les 30 tables de concertation de quartier membres de la CMTQ

Coalition de la Petite-Bourgogne Quartier en santé
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
Concert'Action Lachine
Concertation Anjou
Concertation en développement social de Verdun
Concertation Saint-Léonard
Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul
Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grace
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville
Corporation de développement communautaire Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles
Corporation de développement communautaire Action Solidarite Grand Plateau
Corporation de développement communautaire Centre-Sud
Corporation de développement communautaire Côte-des-Neiges
Corporation de développement communautaire de la Pointe
Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies
Corporation de développement communautaire de Rosemont
Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri
Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray
Interaction du quartier Peter-McGill
La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
La Table de quartier Montréal-Nord
Mercier-Ouest, Quartier en santé
Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie
Solidarité Ahuntsic
Solidarité Mercier-Est
Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent
Table de développement social de LaSalle
Table de quartier du Nord-Ouest de l'île de Montréal
Table de quartier Sud-de-l'Ouest de l'île de Montréal
Vivre Saint-Michel en santé